

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

IES CHAMPIGNY

2021-2025

**IES
Envoludia**

**Projet d'établissement
2021-2025**



- Promouvoir une inclusion*
- Développer la participation des familles*
- Favoriser l'accompagnement des enfants grandissants*
- Garantir la qualité de l'accompagnement des enfants et adolescents*



1.	INTRODUCTION.....	3
1.1	CADRE JURIDIQUE ET FINALITES DU PROJET D'ETABLISSEMENT	3
1.2	METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE	4
2.	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	6
2.1	PRESENTATION GENERALE	6
2.2	L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE : ENVOLUDIA	6
2.3	LE PROJET ASSOCIATIF, 5 DEFIS MAJEURS :	8
2.4	LE CADRE JURIDIQUE DE NOTRE FONCTIONNEMENT	8
2.5	LES MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT	9
3.	NOTRE HISTOIRE ET NOTRE PROJET	9
3.1	MOMENTS MARQUANTS DE NOTRE HISTOIRE	9
3.2	NOTRE PROJET	9
4.	LE PUBLIC ACCOMPAGNE.....	10
4.1	PRESENTATION DU PUBLIC ACCOMPAGNE	10
4.2	CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCOMPAGNE	10
4.3	CARACTERISTIQUES GEO-DEMOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE D'IMPLANTATION	12
5.	L'OFFRE DE SERVICES	13
6.	LE FONCTIONNEMENT :	14
6.1	L'ACCUEIL ET L'ADMISSION	14
6.2	LA PARTICIPATION DES FAMILLES ET DES USAGERS	14
6.3	L'ARTICULATION ET LA COHERENCE DU PROJET PERSONNALISE.....	15
6.4	LA COORDINATION DES PROFESSIONNELS(ELLES)	17
6.5	LA COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES	17
6.6	LES PROJETS LOGISTIQUES.....	18
6.7	LA FIN DE L'ACCOMPAGNEMENT.....	19
7.	L'ORGANISATION	21
7.1	L'ORGANISATION INTERNE	21
7.2	LES TEMPS DE CONCERTATIONS.....	21
7.3	LES PRATIQUES DE TRANSMISSIONS ET D'ECHANGES	22
7.4	ÉVALUATIONS ET DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE.....	23
8.	LES MOYENS MOBILISES	24
8.1	LES PROFESSIONNELS(ELLES)	24
8.2	L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES	25
8.3	LES RESSOURCES FINANCIERES.....	26
8.4	L'ORGANISATION ARCHITECTURALE DE L'ETABLISSEMENT	26
9.	ANNEXE 1 - PLAN D' ACTIONS 2021-2025.....	28

1. Introduction

1.1 Cadre juridique et finalités du projet d'établissement

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, a rendu obligatoire l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service, afin de déterminer les objectifs d'amélioration de la qualité des prestations à cinq ans.

L'article L.311-8 du CASF stipule que « *pour chaque service ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. [...] Ce projet est établi pour une durée maximale de cinq ans après consultation du conseil de la vie sociale ou, le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation.* »

Cet article se situe dans la section « droits des usagers » de la loi du 2 janvier 2002, dans laquelle figure l'ensemble des outils au service de ces droits : livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat de séjour ou document individuel de prise en charge, forme de participation, charte des droits et libertés, recours à une personne qualifiée.

Le projet d'établissement est donc un outil qui garantit les droits des usagers en ce sens qu'il définit des objectifs en matière de qualité des prestations et qu'il rend lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement de l'établissement.

La démarche d'élaboration du projet a aussi tenu compte des différents objectifs du projet d'établissement, à savoir en faire un outil remplissant :

1. une **fonction fédératrice** en interne autour d'un projet commun donnant du sens à l'action;
2. une **fonction de projection** qui permet de réinterroger en permanence les pratiques professionnelles et de faire émerger les nouvelles idées ;
3. une **fonction d'opérationnalisation** du projet par la définition de l'organisation des moyens et des méthodes mis en place ;
4. une **fonction de communication** vers l'extérieur pour identifier la prestation proposée à l'utilisateur et les orienter au mieux vers notre établissement.

1.2 Méthodologie de construction du projet d'établissement ou de service

Ce projet d'établissement a été initié en 2021, en accord avec le schéma territorial du Val de Marne qui privilégie la coordination à travers un accompagnement concerté des différents partenaires, notamment institutionnels et médico-sociaux, afin de fluidifier les parcours des personnes accompagnées tout au long de leur vie.

La mise en place d'un comité de pilotage a permis de définir les modalités de rédaction du présent projet, en respectant une approche participative et coordonnée.

Ce comité était composé :

- de la direction d'établissement
- de 20 membres de l'équipe

Suivi des réunions : Groupes de travail et réunions familles	Thème	Participants	Date
Commission projet d'établissement	Validation des axes de projet	Directeur Association, Administrateur Association, Directrice des Opérations et de la Performance, Responsable d'établissement, Médecin, Psychologue	03/09/2020
Conseil de la Vie sociale	Présentation des axes du projet d'établissement	Représentant des enfants Représentantes des familles Administrateur Envoludia réfèrent Représentant des salariés Assistante de communication Représentante de la direction Représentante de la mairie	19/10/2020
Journée Professionnelle Réalisation d'un « World Café » permettant d'identifier valeurs, objectifs et moyens	Réflexion des professionnels(elles) sur les axes du projet	Tous les professionnels(elles) de l'IES sauf l'agent polyvalent et les médecins)	23/10/2020
Réunion d'équipe projet d'établissement	Répartition des professionnels(elles) de l'équipe sur les groupes de travail	Equipe éducative, paramédicale, assistante sociale, psychologue et responsable d'établissement	19/11/2020
Réunion projet d'établissement	Suite répartition des professionnels(elles) de l'équipe sur les groupes de travail	Equipe éducative, paramédicale, assistante sociale, psychologue et responsable d'établissement	09/12/2021

Suivi des réunions : Groupes de travail et réunions familles	Thème	Participants	Date
Réunion générale	Réflexion sur l'organisation et mise en place des synthèses avec participation des parents dans le cadre de l'axe du projet d'établissement « participation des familles »	Equipe	14/01/2021
Conseil de la Vie sociale	Point sur l'avancée du projet d'établissement et information sur le questionnaire envoyé aux familles et salariées	Représentants des usagers (enfants) Assistante de communication Représentantes des familles Représentant des salariés Représentante de la direction Représentante de la mairie	15/02/2021
Groupe de travail par thématique	Chaque groupe de travail s'est réuni afin de fixer objectifs et actions envisagées par rapport à la thématique sélectionnée. Les propositions sont ensuite rendues sous format papier à la responsable d'établissement	Equipe pluridisciplinaire	Mi-février à mi-juin 2021
Comité de Pilotage Projet établissement	Présentation des objectifs et plan d'action pour l'axe « qualité de l'accompagnement des enfants »	Directrice des opérations et de la performance (DOP) Psychologue, Responsable d'établissement, éducatrice spécialisée et éducatrice jeunes enfants, L'infirmière étant absente, une présentation individuelle lui a été proposée mi-juin 2021.	03/06/2021

Le service qualité a été consulté chaque fois que de besoin. Il s'est assuré de la cohérence du projet d'établissement avec les valeurs et missions associatives, les obligations réglementaires et les bonnes pratiques du secteur.

Le projet d'établissement a été soumis à l'approbation du conseil d'administration d'Envoludia le 09/12/2021.

Il a également été présenté au CVS le 25/10/2021.

2. Présentation de l'établissement

2.1 Présentation générale

Identité de l'établissement	
Coordonnées de l'établissement	24 Rue de la Fraternité
Année de création	1974
Numéro Finess	940805286
Forme juridique	Association loi 1901
Organisme gestionnaire	ENVOLUDIA
Présidente	Véronique MOLINARO
Directeur des Opérations et de de la Performance	FOUQUEAU Laurence
Directeur d'établissement / Responsable d'établissement	JOANNOT Barbara
Capacité autorisée	22
Zone d'intervention	Le val de marne principalement
Effectifs salariés (ETP)	19,12 ETP
Nombre de journées d'ouverture	210
Financier(s)	CPAM
Budget de fonctionnement	1.541.693,95 €

2.2 L'association gestionnaire : Envoludia

ENVOLUDIA est une **association de familles** qui accompagne majoritairement des personnes atteintes de paralysie cérébrale, IMC et polyhandicapées avec troubles moteurs prédominants, et des personnes dont les handicaps relèvent du même type d'accompagnement : troubles d'apprentissages, handicaps rares... – et ce de la petite enfance à l'âge adulte.

Depuis 50 ans, Envoludia s'engage à offrir un accompagnement précoce du handicap, à développer le potentiel de chacun en proposant un projet sur-mesure et des techniques innovantes. Elle favorise l'entraide entre les familles et fournit un appui pour la recherche.

L'association compte aujourd'hui un réseau d'accueil et de rééducation de **22 établissements**.

C chiffres clés 2020

Une association de famille mais gérée avec professionnalisme !



20

ÉTABLISSEMENTS
RÉPARTIS SUR 22 SITES



35

M€ DE BUDGET
ANNUEL



577

PROFESSIONNELS



766

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



619

ENFANTS ET ADOLESCENTS



147

ADULTES



RamDam
Paris 18*

Le Chalet
Paris 10*

Méli-Mélo
Paris 15*

Trotte-Lapins
Paris 15*

Les Bambini
Paris 14*

HoulaBaloo
Aubervilliers

Sessad Paris
Paris 15*

Sessad
de L'Orangerie
Aubervilliers

Sessad
Aulnay-sous-Bois

Sessad
Le Raincy

IEM Evoludia
Saint-Ouen

IEM Evoludia
Montreuil

IME Les Hortillons
Stains

IES
Champigny-sur-Marne

CEPH Daviel
Paris 13*

MAS-FAM L'Orangerie
Aubervilliers

Foyer L'Arc-en-ciel
Gif-sur-Yvette

Foyer-FAM Le Malonnier - Les Z'Apparts
- Les Z'Apparts à Savigny-sur-Orge
- Foyer-FAM Le Malonnier à Morangis

FAM Jacques-Coeur
Savigny-sur-Orge

Résidence Hacienda
- Saint-Pons - Alpes-de-Haute-Provence (04)
- Faucon-de-Barcelonnette
Alpes-de-Haute-Provence (04)

2.3 Le projet associatif, 5 défis majeurs :

Envoludia porte 5 défis majeurs au travers de son projet associatif :

1. Promouvoir un accompagnement transdisciplinaire

- ➔ Pour un accompagnement de qualité sur les plans éducatif, thérapeutique et social

2. Développer le projet thérapeutique individuel

- ➔ Pour utiliser les potentialités de la personne, agir sur son environnement et encourager sa participation sociale

3. Développer l'expertise en paralysie cérébrale

- ➔ Formalisation d'une « École Envoludia » pour renforcer la culture commune issue des bonnes pratiques de ses professionnels(elles) et ouvrir ses établissements sur la recherche

4. Proposer des solutions pour tous les âges de la vie

- ➔ Pour développer les offres existantes, mutualiser les bonnes pratiques et anticiper sur l'évolution de la population

5. Développer l'implication des familles

- ➔ Pour des familles actrices au sein de l'association, des établissements et dans la recherche de dons

Dans le prolongement de cette période, **le projet associatif** se réactualise au cours de l'année 2021 avec la définition des grands objectifs suivants pour la période 2022-2026 :

- ➔ Croissance raisonnée
- ➔ Politique d'appartenance à l'association
- ➔ Projet global d'accompagnement
- ➔ Nouvelles approches thérapeutiques
- ➔ Inclusion et participation

2.4 Le cadre juridique de notre fonctionnement

Notre projet d'accompagnement est défini par :

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et ses textes d'application. Cette loi recentre la position de la personne accompagnée comme actrice de son parcours. Elle impulse également la mise en œuvre d'outils institutionnels tels que le projet d'établissement, le livret d'accueil ou encore le contrat de séjour. La démarche qualité engagée aujourd'hui dans les établissements et services, la mise en œuvre des droits et libertés ou encore l'importance de la personnalisation de l'accompagnement émanent aussi de cette même loi.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle garantit l'exercice d'un libre choix par la personne sur son projet de vie, une action sur la citoyenneté et la participation à la vie sociale. Elle place la personne handicapée au centre du dispositif.

Le Code de l'action sociale et de la famille qui définit le cadre de l'action sociale et médico-sociale, notamment les articles :

- ✓ L 312-1 alinéa I-9 (définition des services médicaux-sociaux).
- ✓ D 312-11 à 22 (définition des conditions d'organisation et de fonctionnement)
- ✓ D 312-83 et suivants (définition des missions)

La Loi du 15 mai 2007 et décret du n°975. Réalisation du cahier des charges relatif à la mise en œuvre d'une démarche qualité.

La loi de financement de la sécurité sociale où sont posées les bases de la réforme de la tarification, conduite par le projet SERAFIN-PH (Services et Établissements Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées).

Les recommandations des bonnes pratiques de la Haute Autorité de santé (HAS), les principes clés des recommandations sont étudiés, travaillés et repris pour la bonne cohérence de l'accompagnement des personnes.

2.5 Les missions de l'établissement

L'IES a pour mission l'accompagnement d'enfants en situation de polyhandicap. L'IES veut dans son approche s'adapter aux besoins individuels de chacun des enfants accueillis dans leur singularité, dans l'analyse spécifique de leurs besoins et dans leur évolution en lien avec la famille.

Cet accompagnement s'articule autour de 4 axes principaux :

1. Le développement psychomoteur de l'enfant,
2. Le développement de la communication,
3. L'autonomie dans les activités de la vie quotidienne ;
4. La socialisation.

3. Notre histoire et notre projet

3.1 Moments marquants de notre histoire

L'institut d'Education Spécialisée a été créé par le GIMC en 1974. Il veut dans son approche s'adapter aux besoins individuels de chacun des enfants accueillis dans leur singularité et dans l'analyse spécifique de leurs besoins.

3.2 Notre projet

Les valeurs du projet d'établissement découlent des valeurs associatives. L'aspect humain est mis en avant par la bienveillance, l'ouverture, l'engagement et l'entraide ; l'aspect professionnel par l'expertise, le professionnalisme et la rigueur ; l'innovation via le soutien de projets (projet numérique)

Le projet de l'institut se base sur des valeurs telles que la participation des enfants et des familles et s'appuie sur une collaboration des différents acteurs en interdisciplinarité. L'équipe pluridisciplinaire agit avec dynamisme et bienveillance, à l'écoute des besoins de chaque enfant et de sa famille.

4. Le public accompagné

4.1 Présentation du public accompagné

L'établissement peut accueillir :

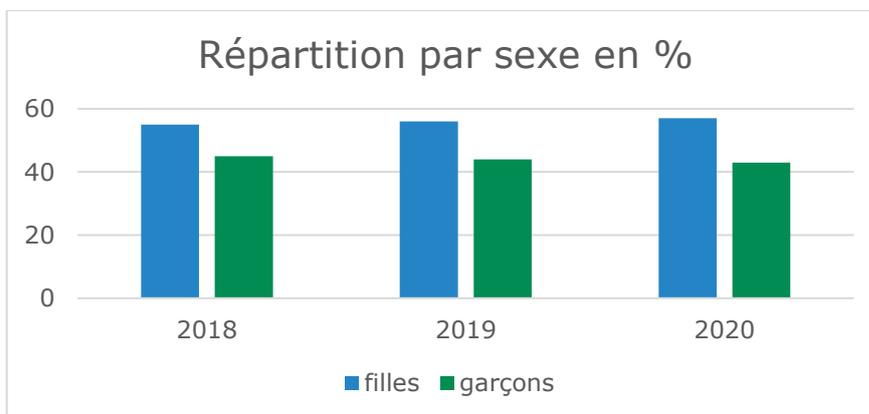
- Des enfants alimentés par sonde gastrique
- Des enfants épileptiques stabilisés
- Des enfants associant un handicap moteur à des troubles sensoriels ou du comportement
- Des enfants présentant des maladies évolutives compatibles avec le projet d'établissement et l'offre des soins

L'établissement ne peut pas accueillir :

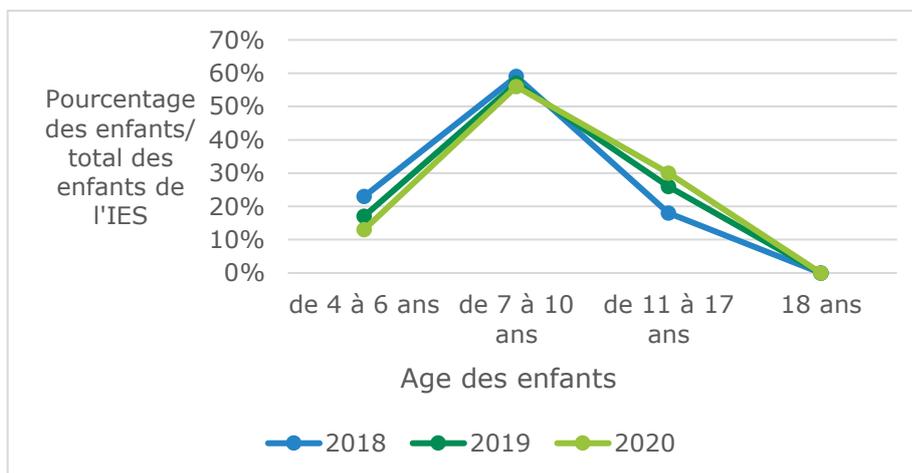
- Des enfants sous oxygénothérapie
- Des enfants épileptiques non stabilisés
- Des enfants associant avec troubles du comportement pouvant mettre en danger les autres enfants
- Des enfants nécessitant une présence infirmière constante
- Des enfants trachéotomisés (en l'absence de personnels formés)

4.2 Caractéristiques du public accompagné

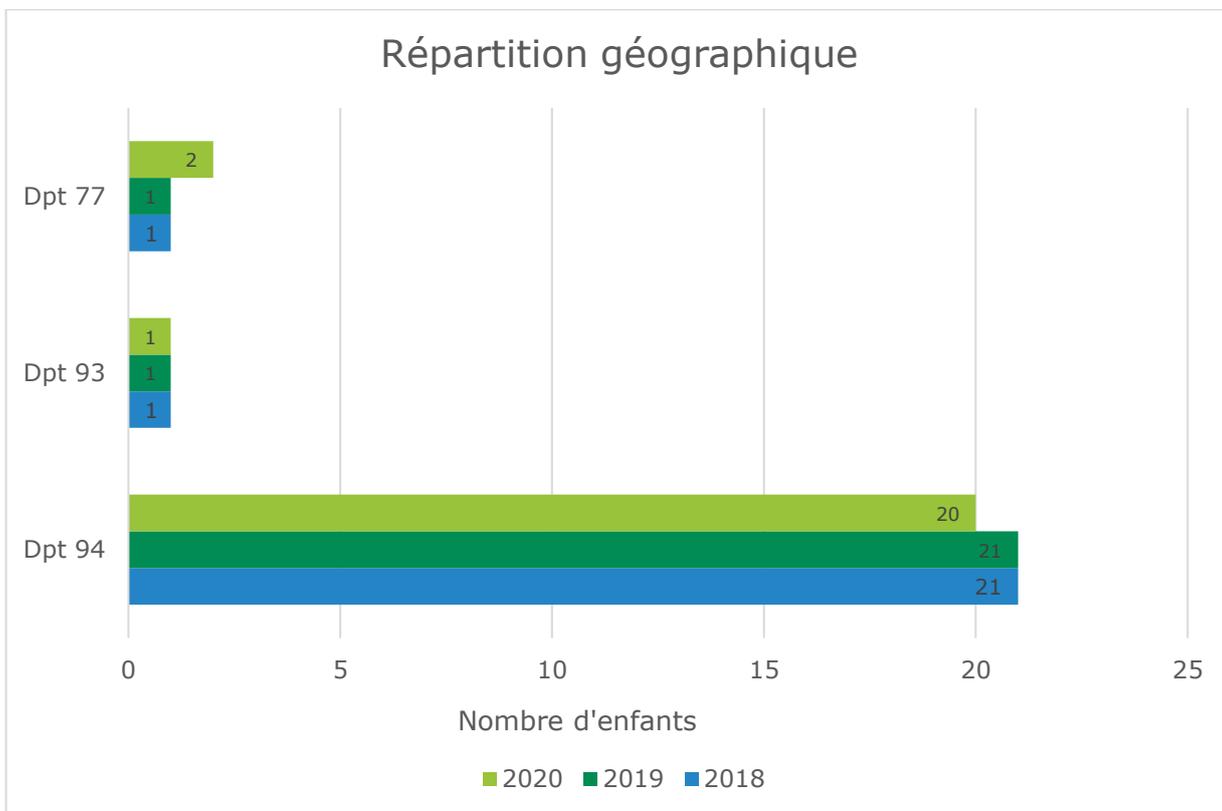
Le public accompagné est composé de filles et de garçons en proportion équilibrée.



Sur les 3 dernières années, 56% des enfants ont entre 7 et 10 ans, 14% ayant entre 4 et 6 ans et 30% entre 11 et 17 ans.



La grande majorité des enfants habitent dans le département du Val de Marne



Les enfants accueillis présentent des difficultés motrices et cognitives d'origines diverses

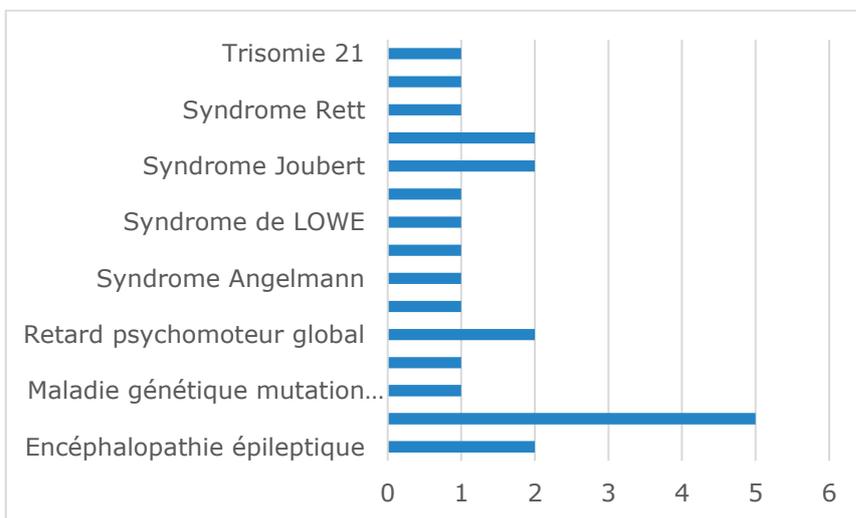


Tableau nommant les pathologies des enfants

4.3 Caractéristiques géo-démographiques du territoire d'implantation

La particularité géographique de l'IES est qu'il se situe à l'extrémité du département du Val de Marne (94), frontière avec les départements de la Seine-Saint-Denis (93) et de la Seine et Marne (77).

Dans la commune de Champigny sur Marne, de 76 000 habitants, il existe un autre établissement médico-social qui accueille également des enfants (4-18 ans) en situation de handicap avec une section polyhandicap. Des liens peuvent être effectués pour d'éventuels séjours de répit.

L'IES est identifié par plusieurs structures locales d'orientation précoce pour les enfants en situation de polyhandicap type CAMSP (Centre d'Action Médico-Social Précoce). Des liens sont effectués avec ces établissements lors des demandes d'admission sur l'IES.



Evolutions constatées :

- ➔ Evolution du public accompagné, avec trouble du comportement plus prégnant et parfois une difficulté à maintenir les dynamiques de groupes
- ➔ Ouverture à un public plus large que 24 bis et 24 ter : dossiers reçus par MDPH

Actions à mettre en œuvre :

- ➔ Renforcer la formation des équipes sur la gestion des troubles du comportement (communication, attitude, positionnement...) et au nouveau profil des enfants accompagnés.

5. L'offre de services

L'offre de service proposé par l'IES s'intéresse en premier lieu à l'accompagnement des enfants et plus largement à l'accompagnement de leur entourage.

Ainsi les axes d'accompagnement des enfants sont :

- Le développement de leurs capacités (sensorielles, cognitives, motrices...)
- De favoriser leur autonomie,
- Le développement de leurs capacités de communication (gestuelle non verbale, Makaton, gestuel, pictogrammes, utilisation des nouvelles technologies) ...
- La socialisation

L'Accompagnement des parents se fait à travers la formation et l'information via des conseils concernant le quotidien (matériel et/ ou appareillage, posture et conduite à tenir) et un accompagnement psychologique si besoin. L'objectif est de favoriser les co-occupations parents-enfants.

Accompagnement des enfants
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités • Favoriser l'autonomie • Développer la communication • Permettre une socialisation

Accompagnement des parents/ de la sphère familiale
<ul style="list-style-type: none"> • Former et Informer • Soutenir • Favoriser les co-occupations • Accompagner dans l'évolution de l'enfant en situation de handicap

Les axes développés afin d'améliorer l'offre de service au cours des prochaines années sont :

- Favoriser l'accompagnement vers l'adolescence,
- promouvoir une inclusion,
- développer la participation des familles
- garantir la qualité de l'accompagnement des enfants.



Evolutions constatées :

- Les parents et familles des enfants sont en demande de formation spécifique notamment concernant la communication (Makaton)
- La prise en compte de la fratrie pour la représentation du handicap est un besoin ressenti par de nombreuses familles

Actions à mettre en œuvre :

- En lien avec le projet associatif, des sessions de sensibilisation/ formation des proches aux différents outils de communications sont envisagées. Le projet numérique déployé au sein de l'association pourra permettre un transfert des acquis de l'enfant au sein de l'établissement à l'environnement familial (en partenariat avec les proches).
- Des temps spécifiques dédiés aux frateries seront aménagés : ces temps d'échanges auront pour thème la représentation du handicap. Par exemple seront abordés des questions telles que : comment évoquer le handicap avec ses amis...

6. Le fonctionnement :

6.1 L'accueil et l'admission

Toute demande d'admission se fait par la famille ou par des professionnels(elles) d'un autre établissement.

Après réception d'un dossier complet (incluant si possible des comptes rendus médicaux, paramédicaux et/ou éducatifs récents), celui-ci est étudié par l'équipe cadre de l'établissement. Une consultation de l'assistante sociale peut être envisagée en fonction des dossiers.

Un entretien est proposé à la famille et l'enfant, pouvant déboucher sur une semaine d'observation et évaluation de l'enfant. Suite à cette semaine, une synthèse des évaluations professionnelles est envoyée à la famille. Si l'établissement répond aux besoins de l'enfant, une admission est proposée.



Le projet global d'accompagnement (PGA) s'attache à harmoniser les pratiques d'accompagnement et de soin dans l'ensemble des établissements et services d'Envoludia, réparties dans quatre grands domaines : les soins, les activités socio-éducatives, la logistique, la participation des familles et des usagers.

Le PGA est un dispositif référentiel de cadrage mais aussi un instrument de construction collective ; un projet partagé pour une culture commune.

6.2 La participation des familles et des usagers

La participation des familles fait partie de cette culture associative commune. Elle se traduit au sein de l'IES par une participation liée aux droits individuels avec la co-construction du projet personnalisé de l'enfant. En effet, une fois les besoins et plaisirs de l'enfant identifiés, les attentes des familles sont mises en lien avec les bilans des professionnels(elles) lors d'un temps d'échange débouchant à une formulation d'axe de travail pour l'année à venir. Les objectifs sont partagés entre famille et professionnels(elles) permettant un lien entre les actions menées à domicile et sur l'établissement.

Concernant les droits collectifs, le Conseil de la Vie Sociale se réunit au minimum 3 fois par an. Composé de représentants des enfants, des familles, professionnels(elles) et direction, il permet d'aborder les points d'actualités de l'établissement et d'échanger sur les souhaits/demandes de chaque groupe de représentants.

Bien évidemment l'avis et la mobilisation des usagers et des familles est constante sur l'année. Ainsi la personne déléguée des représentants des familles est sollicitée régulièrement afin d'effectuer un relai pour avis et/ou consultation avant validations de choix définitifs.

Dans le quotidien, la participation des familles se traduit par la possibilité de participer à des séances de rééducation, par une opportunité de visite à domicile (temps d'échanges et de conseil que ce soit concernant l'aménagement, l'acquisition de matériel ou les pratiques de gestes et postures). Les temps d'échanges sont possibles avec l'équipe pluridisciplinaire via des RDV téléphoniques ou présentiels à la demande des familles ou de l'équipe. Si besoin, la psychologue peut être sollicitée pour un entretien individuel.

Afin de permettre une disponibilité maximum des professionnels(elles) pour les familles, les rendez-vous sont privilégiés. Cependant lors de l'arrivée ou du départ des enfants, des temps d'échanges sur la journée de l'enfant sont alors facilités si la famille est présente.

L'IES propose des samedis d'ouverture afin de permettre aux parents de venir et se retrouver sur l'établissement avec les enfants et professionnels(elles). Chaque samedi d'ouverture a une thématique et organisation précise : kermesse, spectacle des enfants, repas de Noël, café des parents.... Des sorties sont également ouvertes aux parents volontaires (nombre limité par sortie).



Evolutions constatées :

- ➔ La participation des enfants à la construction de leur projet est à ce jour indirect (observations des professionnels(elles) et des parents).

Actions à mettre en œuvre :

- ➔ En fonction des capacités d'attention de l'enfant, il pourra lui être proposé de participer au début ou à la fin de sa synthèse permettant de construire son projet personnalisé. Le temps d'échange étant d'environ 1h30, l'enfant ne peut assister à la synthèse complète.

6.3 L'articulation et la cohérence du projet personnalisé

a. La construction du projet

Les projets sont élaborés avec les personnes et ou leur famille, et découlent d'une concertation qui permet de se coordonner afin d'aboutir à des objectifs partagés à court et moyen termes.

L'analyse repose sur :

- Les compétences de la personne
- Les besoins explicites et recensés
- Les conditions de vie
- Le respect de son rythme
- La demande des proches
- Les moyens de l'établissement
- Les besoins de socialisation
- Le réseau partenarial

Il revient à définir un équilibre entre le besoin évalué par l'équipe pluridisciplinaire (soin et socio-éducatif), la demande formulée par la personne et ses proches et l'offre de service sur laquelle l'établissement est en mesure de s'engager.

Le projet personnalisé prend en compte plusieurs volets dont le soin et l'accompagnement socio-éducatif.

Il est rédigé au plus tard dans les 6 mois suivant l'admission et fait l'objet d'un avenant au contrat reprenant la synthèse des différents objectifs.

b. Le projet de soins

Le projet de soin est centré sur l'éducation motrice, la rééducation fonctionnelle et l'appareillage.

Ces techniques vont permettre d'accompagner au mieux le développement psychomoteur de la personne, l'apprentissage de l'autonomie, le maintien des acquis et la prévention des troubles orthopédiques.

Le projet de soin s'attache également à définir la coordination et l'organisation des soins et la surveillance médicale.

Des bilans sont réalisés à l'arrivée de la personne par les différents professionnels(elles) médicaux et rééducateurs afin d'évaluer ses besoins en soin et rééducatifs et ses compétences motrices. Une partie des objectifs du projet personnalisé s'appuie sur ses bilans qui sont réactualisés périodiquement.

Le projet global d'accompagnement est favorisé grâce à plusieurs projets de soins :

- **Le projet Bucco, visant à favoriser les bonnes pratiques pour l'accompagnement au repas**
- **La prévention (par exemple la prévention bucco-dentaire auprès des enfants, ou la prévention gestes et postures auprès des parents et professionnels(elles))**
- **La sécurisation du circuit du médicament**

c. Le projet socio-éducatif

Présentation des groupes

Les enfants sont répartis par groupes éducatifs en fonction de leurs besoins prioritaires. Il existe 3 groupes composés de maximum 8 enfants. Un groupe est axé davantage sur des objectifs de communication, un autre sur les stimulations sensorielles et un autre sur les aspects moteurs. Les changements de groupe peuvent se faire au minimum 2 fois dans l'année (janvier et septembre).

Les projets socio-éducatifs mettent en avant la communication alternative augmentée, la stimulation basale et l'aspect numérique.

Ainsi le projet communication alternative (CAA) prévoit la formation des professionnels(elles) au Makaton, l'utilisation des pictogrammes dans le quotidien des enfants : porte-clefs, l'identification des lieux avec des supports, l'emploi du temps de chaque enfant...

Le projet numérique personnalisé prévoit une évaluation de tous les enfants avec un support numérique. L'objectif est d'identifier les possibilités d'utilisation (commande oculaire, tactile...) afin de l'inclure dans le projet de l'enfant en collaboration avec les parents.

A partir de 2022, la pédagogie conductive sera intégrée à l'accompagnement quotidien des enfants.

Un projet pédagogique, dont l'enseignant spécialisé est référent permet de croiser les objectifs éducatifs. Le projet pédagogique 2020-2023 validé par l'éducation nationale propose 4 axes : les apprentissages, la socialisation et vie citoyenne, l'autonomie et la stimulation basale. Pour sa mise en œuvre, l'enseignant travaille en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire : éducative et paramédicale. Favoriser l'accès à la classe et aux séances collectives et/ou individuelles est une volonté importante sur l'IES.

d. L'évaluation du projet personnalisé

Le projet personnalisé est régulièrement réévalué en fonction de l'évolution de la situation de la personne et de son entourage. À l'instar du premier projet, la réévaluation se fait en concertation avec la personne et sa famille, au regard de l'analyse des objectifs travaillés au cours de l'année.

La HAS recommande que cette réévaluation se fasse une fois par an, cependant les contraintes organisationnelles peuvent conduire à les réévaluer tous les 18 mois.

A la demande de la famille ou des professionnels(elles) en fonction de l'évolution de l'enfant, un rendez-vous peut être fixé afin d'ajuster ou revoir certains objectifs durant l'année.

Les projets de soins et éducatif sont indissociables. Par exemple le projet Bucco axé sur le repas et la prévention peut-être en lien avec la communication alternative et la pédagogie. La prise en compte des goûts et choix de l'enfant au moment du repas associé à ses besoins nutritionnels et capacités bucco-motrices permettront un accompagnement adapté et optimal.

Jusqu'à présent, l'évaluation des objectifs était réalisée une fois par an, à chaque synthèse de l'enfant. Le binôme des référents éducatif et rééducatif était les interlocuteurs privilégiés de la famille pour questionner l'évolution de l'enfant par rapport aux objectifs fixés. La visée est aujourd'hui de réaliser une évaluation structurée et plus régulière des objectifs et de leurs moyens associés. Un groupe de travail composé de membre de l'équipe éducative et rééducative réalisera une trame d'évaluation avec des critères.

6.4 La coordination des professionnels(elles)

L'équipe pluridisciplinaire de l'IES est une équipe à taille humaine. Les membres de l'équipe éducative sont répartis en trinôme sur trois groupes, et fonctionnent en transversale lors des activités. Les échanges sont donc constants et quotidiens. Les paramédicaux sont également sur un fonctionnement transversal et participent aux actes de la vie quotidienne (accueil, changes, repas...) ce qui favorise les échanges au quotidien que ce soit entre eux ou avec l'équipe éducative.

La responsable d'établissement coordonne l'équipe pluridisciplinaire (en incluant secrétariat, agent logistique, agent de restauration et assistante sociale). Pour garantir la mise en œuvre des projets personnalisés elle s'appuie sur un binôme éducatif (Educatrice jeune enfant EJE et Educatrice Spécialisée ES) et l'infirmière (mise en œuvre du projet de soin). Chaque enfant bénéficie d'un référent éducatif et d'un référent rééducatif.

Le binôme EJE/ES se réunit régulièrement afin d'évaluer la cohérence entre les différents projets de l'établissement et les besoins spécifiques des enfants pour ajuster et adapter les moyens.

L'infirmière est garante du développement du projet de soin (coordination avec les médecins extérieurs, surveillance et sécurisation des traitements médicamenteux, sensibilisation aux bonnes pratiques et respect du protocole d'urgence).

La référence concernant l'appareillage des enfants s'effectue par le binôme ergothérapeute-kinésithérapeute : que ce soit pour la confection, l'adaptation, l'ajustement et la formation des autres professionnels(elles) et de la famille à la bonne application de ceux-ci. Ce binôme travaille avec un appareilleur extérieur et un médecin MPR. La famille est conviée à participer à la consultation d'appareillage.

6.5 La coordination avec les partenaires

De nombreux partenaires favorisent l'implantation de l'IES au sein du secteur et ouvrant des possibilités d'activités et d'amélioration de l'accompagnement des enfants.

Ainsi la ville de Champigny sur Marne est représentée à chaque Conseil de la Vie Sociale et reste à l'écoute de nos besoins.

L'éducation nationale, avec la présence au sein de l'établissement d'un enseignant spécialisé permet à certains enfants de bénéficier de séances de classe. Les enfants de l'IES ayant des besoins spécifiques, un temps supplémentaire (2e poste d'enseignant spécialisé) serait néanmoins nécessaire afin de permettre à tous les enfants de bénéficier d'une scolarité.

Des partenariats associatifs existent également :

Le Lions Club de Nogent sur Marne réalise depuis des années l'Opération « Mimosa du cœur » en janvier. Une vente de Mimosa permet de financer du matériel pour les enfants de l'IES : chaise pour le repas, table de change... Chaque année un nouveau projet d'achat est défini.

L'Association EHEO réalise des séances d'ostéopathie pour les enfants en situation de Handicap. L'IES leur prête les locaux un samedi par mois. Cela facilite l'accès aux séances pour les enfants de l'IES. Un retour des séances est envisagé pour les professionnels(elles).

L'Association Enfant Soleil : Un don de matériel sur mesure n'étant plus adapté aux enfants est envoyé dans un centre de rééducation pour enfants à Dakar au Sénégal. Un autre objectif commun avec l'IES est la sensibilisation au handicap, destinée au grand public et aux enfants scolarisés

Afin de favoriser la formation des futurs professionnels(elles), un partenariat est créé avec des instituts de formation et écoles de formation (paramédicaux : IFSI, IFE, IFMK, IFP ; éducatifs : institut de formation pour ME, ES et EJE). Cependant certains corps de métier présents sur l'établissement à temps partiel ne permettent pas de développer des partenariats avec les écoles concernées (par exemple psychologue, assistante de service sociale...)

Le bénévolat pour l'accompagnement de sorties est encouragé. Il est ouvert aux anciens stagiaires ou membres de la famille des professionnels(elles) de l'établissement, mais aussi à toute personne motivée et dynamique souhaitant s'engager auprès des enfants dans le respect des valeurs et règles de l'établissement.

Les besoins en intervenants extérieurs (comptines, ferme itinérante, musicothérapeute...) sont étudiés annuellement en fonction des besoins des enfants.

6.6 Les projets logistiques

Les projets logistiques ont pour objectif de garantir la sécurité et qualité de l'accompagnement des enfants lors des repas, du transport et de leur présence au sein de l'établissement.

L'entretien des locaux et le cadre environnemental de façon plus large est bénéfique pour le bien-être des enfants. Une attention particulière est portée à l'amélioration de l'environnement des enfants : hygiène, aspect ludique et attractif...

Des entreprises prestataires sont sollicitées pour la sphère logistique : restauration, transport et entretien et hygiène des locaux.

Les repas ne sont pas confectionnés sur place, sauf dans le cadre d'activités éducatives. Concernant la restauration sont visés le plaisir, l'équilibre entre apports nutritionnels et goûts des enfants, l'adaptation des textures en fonction des besoins de chaque enfant. Une entreprise prestataire livre quotidiennement les repas des enfants sélectionnés au préalable par l'infirmière en collaboration avec l'agent de restauration. Les familles reçoivent le menu la semaine précédente afin de pouvoir ajuster les repas du soir en fonction des repas du midi. Des compléments alimentaires peuvent être donnés aux enfants qui ont des besoins médicaux spécifiques, en collaboration entre la famille le médecin et l'infirmière. Les repas d'un régime cétogène sont fournis par la famille.

Le transport est un moment important dans la journée de l'enfant. Les enfants peuvent être accompagnés par la famille ou bénéficier d'un transport partiel (matin ou soir, certains jours de la semaine...). Pour les enfants bénéficiant du transport collectif, la priorité est donnée au confort et à la sécurité des enfants. Pour cela, le souhait de l'établissement est de réduire au maximum le temps de transport en adaptant les tournées en fonction des

zones géographiques des domiciles des enfants. Le temps de transport transition entre le domicile et l'établissement fait partie de l'accompagnement des enfants. Un lien se crée entre l'enfant et le chauffeur, entre la famille et le chauffeur. L'un ou l'autre pouvant alerter les professionnels(elles) sur des problématiques d'installation, de sécurité, de confort, de bien-être des enfants.

L'IES s'attache à sensibiliser les chauffeurs à la gestion de situation à risque comme les crises d'épilepsie.

L'hygiène des locaux est assurée par une société extérieure : un employé vient chaque jour nettoyer et désinfecter l'établissement. A la demande, ou lors d'un évènement spécifique (crise sanitaire) : les missions de nettoyage peuvent être ajustées.

Un agent de maintenance, salarié de l'IES et présent 2 jours par semaine, s'occupe de l'entretien quotidien des locaux : il vérifie, peut réparer en cas de petits travaux (changement d'un joint de robinet, évier bouché...).

Les travaux plus importants sont effectués après devis, par des sociétés extérieures. Si ces travaux peuvent engendrer du bruit ou des désagréments (poussières, coupure d'électricité...) ils sont effectués de préférence en dehors du temps de présence des enfants.

Concernant les prestations logistiques, une responsable à l'échelle associative se tient à disposition pour les prestations achats – travaux.

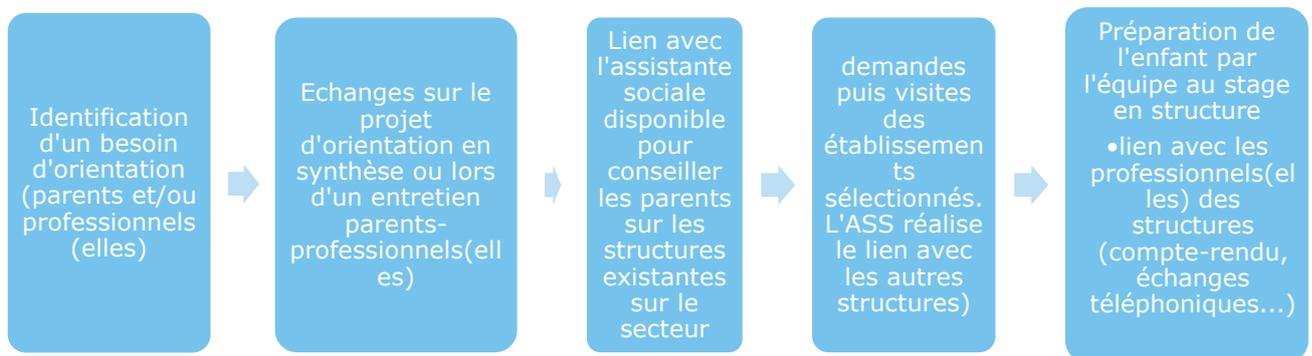
Des évaluations et l'écoute des usagers, de leur famille et des professionnels(elles) permettent d'ajuster au besoin les éléments logistiques.

6.7 La fin de l'accompagnement

Les enfants en fin d'accompagnement sont identifiés en fonction de leurs besoins et/ ou de leur âge. Leur avancée dans l'adolescence met en avant de nouveaux besoins.

De façon générale, l'orientation est demandée par les parents ou discutée avec les professionnels(elles) en fonction des besoins du jeune. Le projet d'orientation est co-construit avec la famille. L'assistante de service sociale a un rôle majeur dans le conseil aux parents par sa connaissance des structures existantes. L'équipe pluridisciplinaire en lien avec les parents va préparer le jeune aux changements à venir et aux choix liés à son orientation.

Une fois les établissements sélectionnés, ils peuvent être visités. Sur proposition, le jeune peut effectuer un stage d'observation (une semaine). La décision d'admission dans un nouvel établissement est prise par ce dernier. L'équipe pluridisciplinaire peut échanger (par téléphone et/ou à travers des bilans récents) avec les professionnels(elles) d'un établissement d'accueil potentiel.



Evolutions constatées :

- ➔ L'enfant ne participe pas à la synthèse
- ➔ Evaluation du projet personnalisé une fois par an
- ➔ Certaines familles appréhendent le changement d'établissement lors de l'orientation

Actions à mettre en œuvre :

- ➔ Permettre à l'enfant de participer à la synthèse en fonction de ses capacités
- ➔ Création du trame de suivi des objectifs et moyens pour évaluer le projet personnalisé
- ➔ Un accompagnement/ visite d'un autre établissement avec le jeune et un membre de l'équipe pluridisciplinaire

Préparer le jeune dès l'identification du besoin d'orientation.

7. L'organisation

7.1 L'organisation interne

L'établissement fonctionne 210 jours par an du lundi au vendredi. En dehors de ces jours d'ouverture, des ouvertures exceptionnelles se font 5 samedis par an. L'établissement est fermé une semaine durant les congés scolaires d'hiver, une semaine durant les congés scolaires de printemps, un mois l'été, une semaine durant les congés scolaires d'automne et une semaine à 10 jours sur les congés scolaires de Noël.

Le secrétariat est ouvert aux personnes extérieures de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi

7.2 Les temps de concertations

L'organisation et le fonctionnement de l'établissement prévoit différentes instances de réunions ayant chacune des objectifs précis : communication, information, réflexion, orientations.

Ainsi un temps hebdomadaire permet une transmission d'informations concernant les enfants et d'informations institutionnelles.

Les réunions projets permettent de réaliser la synthèse des enfants en co-construction famille-professionnels(elles).

Une réunion éducative et une réunion paramédicale permettent l'étude de problématiques spécifiques ou d'envisager l'organisation des professionnels(elles).

Les analyses de pratiques ont lieu en deux groupes mixtes éducatifs et paramédicaux. Ce temps d'échange vise une amélioration des pratiques par une prise de recul sur les situations problèmes et une réflexion commune des professionnels(elles).

Type de réunion	Objectifs	Participants	Fréquence
Point sur la semaine	Passation informations, Résolution problème, Transmissions	Ensemble des professionnels(elles) + Resp. Établissement (RE)	1h15 hebdomadaire
Réunion projet	Rédaction ou révision du projets personnalisés (PP)	RE + médecin, psychologue, équipe éducative et paramédicale accompagnant l'enfant Famille, enfant si possible	1h30 par projet
Réunion Educative et Paramédicale	Organisation Educative/ Organisation paramédicale	Professionnels(elles) de l'équipe éducative et professionnels(elles) de l'équipe paramédicale	1h00/ trimestre
Groupe d'analyse de la pratique	Observation et analyse de situations professionnelles, résolution de cas problèmes	Animateur extérieur + professionnels(elles) (divisés en 2 groupes mixtes éducatif et paramédical)	1h30 lors de 6 à 8 séances annuelles

7.3 Les pratiques de transmissions et d'échanges

a. Entre professionnels(elles)

Les transmissions entre professionnels(elles) sont quotidiennes via une communication verbale. En plus des temps d'échanges quotidiens, il existe un temps de transmission hebdomadaire lors de la réunion.

Les professionnels(elles) peuvent également utiliser le support numérique : pour cela une adresse courriel professionnelle par personne serait à privilégier.

Différents tableaux d'affichage existent et sont destinés à la communication interprofessionnelle :

> exemple : tableau des absences des professionnels(elles) (formation ou prise de jours de congés), tableau des absences des enfants (consultation-hospitalisation), tableau de transmissions générales.

Leur emplacement à proximité des salles éducatives permet une transmission efficace. Ces tableaux sont équipés d'un rideau permettant en cas de visite extérieure de maintenir une confidentialité.

Des groupes de travail se réunissent pour construire et avancer sur des thématiques

b. Avec les familles

Pour les familles assurant le transport de l'enfant, les transmissions verbales sont quotidiennes en plus des informations présentes dans les cahiers.

Pour tous les enfants, des cahiers de transmission existent, ils permettent des échanges réciproques entre la famille et l'équipe.

La communication est un axe d'amélioration sur l'établissement. Certaines familles souhaiteraient pouvoir bénéficier d'un résumé quotidien de la journée de leur enfant qui ne peut pas exprimer lui-même les moments marquants de cette journée. Cette modalité qui demanderait le détachement d'un professionnel pour écrire dans les cahiers ne peut se faire en l'état actuellement : les équipes éducatives n'étant pas en nombre suffisant pour détacher quotidiennement un professionnel par groupe. Une partie des familles n'utilise pas le cahier et nécessite d'être appelée si les mots des professionnels(elles) ne sont pas vus.

Les échanges téléphoniques sont nombreux afin de travailler en collaboration sur des objectifs spécifiques ou pour transmettre des informations importantes. Ils sont complétés par des rencontres en présentiel sur rendez-vous pour assister à des séances ou bénéficier de conseils particuliers. Ces entretiens se font sur rendez-vous afin de garantir une disponibilité du ou des professionnels(elles).

Chaque semaine les familles reçoivent également plusieurs mails : pour les menus, pour toute information ou actualité institutionnelle ou associative. La secrétaire, directement en contact avec les parents et l'équipe a alors un rôle central dans la prise et transmission d'informations.

Un classeur de vie, traçant les moments marquants de la semaine de l'enfant est complété par les professionnels(elles) et certaines familles. Il permet d'agir de façon interactive et éducative avec l'enfant. Il est utilisé par tous les professionnels(elles) y compris l'enseignant spécialisé.

c. Avec les partenaires

Les partenariats reconduits annuellement mettent en avant la qualité des échanges avec les partenaires.

L'écoute et l'évaluation de la perception des enfants ainsi que le retour des professionnels(elles) et familles permettent de se rendre compte de la pertinence et de la cohérence des partenariats.

7.4 Évaluations et démarche d'amélioration continue

L'amélioration continue est une démarche primordiale pour garantir la pérennité de la qualité d'accompagnement. Ce travail est mené avec l'ensemble des professionnels(elles) dans le cadre de groupe de travail planifiés sur l'année et dont les thèmes sont choisis au regard des obligations légales et des besoins identifiés sur le terrain, avec le soutien du service qualité.

La démarche s'est traduite par la mise en place de réunions de travail, animées par les professionnels(elles). Au cours des 2 dernières années, les groupes de travail ont porté sur :

- L'organisation de sorties et d'évènements (Kermesse, spectacles.), l'organisation d'un transfert (séjour de quelques jours hors région)
- En lien avec le projet associatif (groupe Bucco, groupe Projet numérique PNP, groupe Communication Alternative CAA) et groupes en lien avec le projet d'établissement (Accompagnement vers l'adolescence, Inclusion : scolaire, sensibilisation au handicap, communication ; Participation des familles : groupe partage d'activités, échanges avec les familles, participation des familles lors des samedis, formation/sensibilisation des professionnels(elles) aux aspects psychologiques et lien famille/enfant, rencontre familiales, utilisation des outils de communication).



Evolutions constatées :

- ➔ Dernière évaluation externe menée en 2014
- ➔ Dernière évaluation interne menée en décembre 2020 et permettant la fixation d'objectifs pour ce projet d'établissement : repris dans le 1^{er} axe « Garantir la qualité de l'accompagnement des enfants de l'IES ».

Actions à mettre en œuvre :

- ➔ Réalisation de l'évaluation externe en 2022-2023
- ➔ Favoriser l'utilisation d'outils de communication famille-professionnels adaptés

8. Les moyens mobilisés

8.1 Les professionnels(elles)

a. Les moyens humains

⇒ Organigramme de l'établissement

- Un médecin coordinateur et une responsable d'établissement coordonnent l'équipe pluridisciplinaire. Une psychologue fait également partie de l'équipe cadre.
- L'équipe se compose de professionnels(elles) paramédicaux : Infirmier(ière), kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste, psychomotricien(ienne).
- L'équipe éducative est composée d'une éducatrice jeunes enfants, d'une éducatrice spécialisée, de trois moniteurs éducateurs de quatre accompagnants éducatif et social et d'un enseignant spécialisé.
- Une secrétaire, une assistante de service sociale, un agent de restauration et un agent polyvalent œuvrent au quotidien pour le bien-être et la sécurité des enfants.

Métiers	ETP (Equivalent Temps Plein)
Médecin coordinateur	0,3
Responsable de l'établissement	1
Infirmier (e)	1
Kinésithérapeute	2
Orthophoniste	0,5
Ergothérapeute	1,5
Psychomotricien(ne)	1
Psychologue	0,5
Assistante Sociale	0,4
Educatrice Jeunes Enfants	1
Educatrice Spécialisée	1
Moniteur Educateur	3
Aide-Médico-Psychologique ou Accompagnant Educatif et Social	4
Enseignant spécialisé rattaché à l'éducation nationale	1
Secrétaire	0,8
Agent de restauration	0,7
Agent Polyvalent	0,4

b. Modalité d'accueil des nouveaux salariés

Le service ressources humaines a mis à disposition des établissements un livret d'accueil des nouveaux salariés.

Par ailleurs, la politique de formation d'Envoludia, mise en place depuis 2018, implique que tout nouvel arrivant effectue sa prise de poste au siège avec 2 jours d'intégration où les spécificités de l'accompagnement de personnes atteintes de paralysie cérébrale lui sont présentées.

Dans les premières semaines de prise de poste, il sera accompagné par une personne préalablement désignée dans son établissement afin de s'assurer de sa compétence à réaliser les actes techniques de base, conformément à la procédure d'intégration des nouveaux salariés.

c. L'accueil de stagiaires

L'accueil et l'accompagnement des stagiaires fait partie intégrante du quotidien de l'établissement. Toute demande de stage est effectuée soit par les établissements soit par les stagiaires eux-mêmes. Après envoi d'un CV et d'une lettre de motivation, un entretien téléphonique ou visio peut être proposé au futur stagiaire afin de décrire le fonctionnement de l'établissement et les spécificités de l'accompagnement des enfants. Un tuteur/maitre de stage est alors défini en fonction du corps de métier.

Un livret d'accueil est remis à chaque nouveau stagiaire dès ses premiers jours de stage.

Dans la mesure du possible, les tuteurs de stage sont sensibilisés et/ou formés à l'accompagnement des stagiaires.

d. Les logiciels métier

Chaque professionnel dispose d'un accès personnalisé, répondant aux normes de sécurité Hébergeur des données de santé (HDS) et paramétré selon le niveau d'informations qui leur est accessible afin de garantir la confidentialité des données. Il accède ainsi :

- au dossier de l'utilisateur informatisé, permettant l'échange d'informations et la traçabilité des actes et activités
- à la base documentaire permettant l'accès aux procédures et documents utiles à la bonne réalisation de leur mission, ainsi qu'aux fiches de poste et documents légaux

8.2 L'accompagnement dans le développement des connaissances et compétences

Envoludia propose, dès l'embauche, à tous les professionnels(elles) un parcours de formation qui leur permet d'acquérir et de développer des compétences professionnelles adaptées aux personnes accompagnées.

Selon la nature du métier, de la formation initiale et des spécificités du public accueilli, un programme particulier de formation est arrêté, ils constituent le « Passeport Envoludia », qui certifie à l'issue de sa validation au bout de la première année les aptitudes et compétences nécessaires pour accompagner de la meilleure manière possible les personnes atteintes de paralysie cérébrale.

Globalement le passeport, en plus des 2 jours d'intégration, est constitué :

- D'1 journée sur le thème de la communication augmentée,
- D'1 journée sur le thème de l'alimentation,
- D'1 journée sur le maniement des personnes.
- Pour les rééducateurs s'ajoutent 2 journées sur le thème de l'évaluation du sujet paralysé cérébral.

Au-delà du passeport, Envoludia propose des formations spécifiques métier.

Ainsi ont été formés :

- L'ensemble des infirmiers et aide- soignants, à la gastrostomie

Il sera prochainement proposé :

- La toilette (techniques de décontraction)
- Le désencombrement respiratoire
- La gestion de la douleur
- Les troubles des apprentissages

8.3 Les ressources financières

Le budget de fonctionnement est de 1.541.693,95 € et est intégré à un CPOM régional à compter du 01.01.2022.

8.4 L'organisation architecturale de l'établissement

Les locaux s'organisent sur 3 niveaux, répartis de la manière suivante :

Niveau	Équipement
sous-sol	Le sous-sol est accessible par un ascenseur. Il se compose : <ul style="list-style-type: none"> - D'un gymnase - D'une salle de kinésithérapie - D'une pataugeoire - De locaux techniques
RDC 539m2	Trois salles d'activités + une petite salle « cocon » Salles de changes et toilettes adaptées Un réfectoire de 90m2, avec des tables réglables en hauteur pouvant s'adapter aux enfants, climatisé Une salle de détente (dite Snoezelen) Une cuisine pour réchauffer les plats Un secrétariat – bureau d'accueil Une salle d'orthophonie Un bureau médical Une salle de psychomotricité Une infirmerie Une salle de classe
1^{er} étage	L'étage est accessible avec un monte – personne adapté aux enfants appelé la « grenouille ». <ul style="list-style-type: none"> - 3 bureaux - Une salle d'ergothérapie
Un pavillon extérieur de 90m2	Ce pavillon est utilisé au sous-sol et à l'étage comme un lieu de stockage du matériel (décorations de Noël et décorations diverses, matériel pour activités spécifiques...)



Evolutions constatées :

Points d'amélioration à apporter en matière RH

- ➔ Tous les professionnels ne sont pas formés au logiciel Mediateam
- ➔ Chaque poste ne bénéficie pas de fiche de poste

Points d'amélioration à apporter en matière de cadre bâti

- ➔ Les infiltrations sont récurrentes au niveau du plafond de certaines pièces
- ➔ Il n'existe pas de procédure écrite à jour concernant l'entretien de la pateaugoïre

Actions à mettre en œuvre :

- ➔ Former les professionnels(elles) à l'utilisation de Médiatteam
- ➔ Des fiches de poste par métier sont en cours d'écriture au niveau du service RH
- ➔ Négociation avec le propriétaire sur les travaux à mettre en œuvre
- ➔ Création d'une procédure écrite pour l'entretien de la pateaugoïre

9. Annexe 1 - Plan d'actions 2021-2025

➤ Plan d'actions sur 5 ans, déclinable en fiches actions opérationnelles. Il reprend les constats développés tout au long du projet d'établissement.

Axe Garantir la qualité de l'accompagnement des enfants

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
					2021	2022	2023	2024	2025
Objectif 1: Sécuriser le traitement des déchets contaminés	1	Action 1.1 Mettre en place une collecte par un organisme agréé	IDE	La collecte des déchets contaminés se fait par organisme agréé à la demande en fonction du besoin, au moins une fois par mois	Décembre 2021				
Objectif 2 : Amélioration de la fonctionnalité du dossier de l'utilisateur	1	Action 2.1 Former les médecins et les autres professionnels(elles) à l'utilisation de Mediateam	RE-toute l'équipe	Chaque professionnel de l'IES est formé à l'utilisation de Mediateam		Avant juin			
	2	Action 2.2 Demander une configuration du logiciel pour avoir un volet dossier de soins	RE - secrétaire	Une explication des besoins Mediateam est formulée au service qualité via la RE. Cette demande est envoyée par la secrétaire.	Juin				
	3	Action 2.3 Faire un retour régulier des besoins et problèmes éventuels lors de l'utilisation du logiciel Mediateam au responsable qualité-	RE-secrétaire	La secrétaire fait un courriel au minimum une fois par trimestre avec les besoins et/ou problèmes liés à	Mise en place à partir de mai 2021				

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance					
					2021	2022	2023	2024	2025	
		responsable logiciel/Mediateam pour l'association		l'utilisation de Mediateam sur l'IES. Cela est tracé dans un dossier « utilisation de Mediateam »	Puis chaque trimestre minimum					
Objectif 3 : Mettre en place un chariot d'urgence	1	Action 3.1 Identifier avec l'infirmier(ière) les besoins pour un chariot d'urgence adapté	IDE-RE	Une liste présentant les éléments devant être présents dans le chariot d'urgence est réalisée, conformément aux recommandations nationales	Septembre					
	2	Action 3.2 Acheter un chariot, regrouper le matériel et réaliser un protocole d'entretien et d'utilisation	RE avec le service achat IDE	Parmi les éléments présents dans la liste, une sélection est réalisée par l'IDE destinée à la RE. La RE, avec le service achat, commande les éléments et le chariot ou sac à dos. L'IDE réalise un protocole d'entretien et un protocole d'utilisation. L'entretien et la vérification du sac/chariot est réalisé par l'IDE (avec traçabilité) une fois par mois.	Avant décembre					

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
					2021	2022	2023	2024	2025
	3	Action 3.3 sensibilisation des professionnels(elles)	IDE-RE	Tous les professionnels(elles) ont pu assister à un temps de sensibilisation/formation mené par l'IDE sur l'utilisation du chariot/sac d'urgence		Avant janvier 2022			
Objectif 4 : Systématiser la prescription de rééducation pour tous les enfants qui en ont besoin (Mediateam)	1	Action 4.1 Former le médecin à l'utilisation de Mediateam et à la création de prescriptions sur ce logiciel	RE demande à l'expert numérique dès la présence d'un nouveau médecin sur l'établissement.	Le médecin a réalisé une formation Mediateam		Juin			
	2	Action 4.2 demander au médecin de réaliser pour chaque enfant les prescriptions de rééducations nécessaires.	RE	Chaque suivi réalisé par un rééducateur fait suite à une prescription.		Janvier			
Objectif 5 : Réactualiser la procédure d'admission	1	Action 5.1 Réécrire la procédure d'admission	RE-secrétaire-ASS	La RE revoit la procédure d'admission (mise à jour avec l'utilisation de via trajectoire). La secrétaire modélise la procédure sous format schématique.	Décembre				
	2	Action 5.2 la procédure d'admission est revue et		Une fois par an, la procédure d'admission est	Septembre	Septembre	Septembre	Septembre	Septembre

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
					2021	2022	2023	2024	2025
		réactualisée si besoin en fonction de l'utilisation de via trajectoire et des recommandations/décision de la MDPH		réécrite ou mise à jour si nécessaire en septembre					
Objectif 6 : Améliorer la procédure concernant le projet personnalisé	1	Action 6.1 Création d'un groupe de travail autour du projet personnalisé (inclus dans le projet d'établissement)	EJE-ES	Un groupe de travail est créé, il se réunit au moins une fois par trimestre	Mai-juin				
	2	Action 6.2 Développer des indicateurs en fonction des objectifs des enfants	RE-EJE-ES	Chaque enfant a des référents PPI (éducateur et rééducateur) Une trame commune est réalisée et utilisée par tous les éducateurs Les enfants participent à la synthèse de leur projet personnalisé (au minimum une fois tous les 18 mois) Les besoins de l'enfant, les attentes de la famille et les objectifs pour l'année à venir sont consignés sur une fiche remise aux parents et affichée dans la salle éducative correspondante Un indicateur d'atteinte de l'objectif est formalisé. Il est					

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
					2021	2022	2023	2024	2025
				présenté à la mi-synthèse de l'enfant (1 fois par an) : il peut s'agir par exemple d'une échelle d'évaluation normée ou d'un code couleur (en fonction de l'objectif)					
Objectif 7 : Améliorer les compétences de communication alternative des professionnels(elles)	1	Action 7.1 Sélectionner les professionnels(elles) qui ont besoin d'améliorer leurs compétences en matière de communication alternative	RE	La RE identifie les professionnels(elles) non formés à la CAA : 3 à 4 professionnels(elles) sont proposés à cette formation chaque année	Septembre-novembre				
	2	Action 7.2 Proposer des formations en communication alternative aux professionnels(elles)	RE avec le service formation + DOP	La RE adresse et priorise les besoins en formation CAA à la responsable formation. Cette liste est incluse dans la demande du plan de formation au minimum une fois par an					
Objectif 8 : Formaliser la procédure d'orientation et de sortie	1	Action 8.1 Définir avec les professionnels(elles) en lien avec la procédure d'orientation et de sortie des usagers, la construction de la procédure	RE-ASS	Les étapes de la procédure d'orientation sont identifiées Un groupe de travail sur l'inclusion met en place une « activité orientation », identifiant les critères d'inclusion des enfants. Elle	Septembre-décembre				

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance					
				2021	2022	2023	2024	2025	
			aura lieu au moins 2 fois par mois						
	2	Action 8.2 Rédiger la procédure d'orientation et de sortie	RE-ASS- Psychologue- secrétaire	<p>Une procédure d'orientation est rédigée en collaboration entre ASS, psychologue et RE</p> <p>Une modélisation de cette procédure est réalisée et mise à jour par la secrétaire</p> <p>Après validation de la RE, la procédure est présentée en réunion générale</p>	Septembre-décembre				
	3	Action 10.3 Diffusion de la procédure à l'ensemble des professionnels(elles) par voie orale et Ageval	RE-secrétaire	La secrétaire inclut la procédure sur Ageval ainsi que le CR de la réunion générale de présentation de la procédure	Décembre				
Objectif 9 : Connaitre les besoins et attentes des usagers et de leur famille	1	Action 9.1 Elaborer un questionnaire de satisfaction en direction des familles	RE-secrétaire	<p>Un questionnaire de satisfaction est rédigé en lien avec le service qualité</p> <p>Différents domaines de satisfaction sont envisagés : transports, repas, accompagnement éducatif et paramédical, environnement</p> <p>Le questionnaire est soumis à consultation du service</p>	Décembre				

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021	2022	2023	2024	2025
Objectif 9 : Connaître les besoins et attentes des usagers et de leur famille	2	RE, service qualité	qualité et de la direction de l'association (DOP) avant diffusion Le questionnaire est proposé en ligne via Ageval. Si besoin d'une explication technique, le service qualité est sollicité	Avant décembre				
	3	RE, service qualité	Un questionnaire de satisfaction annuel est proposé aux familles via l'outil numérique et l'outil papier	Chaque année en décembre				
	4	RE- secrétaire	Les réponses papier sont reportées chaque année sur Ageval par la secrétaire	Chaque année en décembre				
	5	RE- service qualité si besoin	Les données du questionnaire sont traitées conjointement via les service qualité et la RE, une fois par an, dans le mois suivant la diffusion Des pourcentages et/ou taux de satisfaction en fonction des domaines sont identifiés et présentés sous format schématique		Janvier/février	Janvier/février	Janvier/février	Janvier/février

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance					
				2021	2022	2023	2024	2025	
Objectif 9: Connaître les besoins et attentes des usagers et de leur famille	6	Action 9.6 Présenter les résultats aux professionnels(elles), afin de mieux répondre aux attentes et besoins des usagers et familles et d'envisager des axes d'amélioration	RE-secrétaire	Les résultats du questionnaire de satisfaction et axes d'amélioration sont présentés à l'équipe en réunion générale dans le mois suivant le traitement des résultats		Février			
	7	Action 9.7 Présenter les résultats au CVS, afin de mieux répondre aux attentes et besoins des usagers et familles	RE-secrétaire	Les résultats du questionnaire de satisfaction et axes d'amélioration sont présentés au CVS suivant le traitement des résultats		Février			
	1	Action 10.1 Créer une procédure de réclamation (comprends à l'intérieur une analyse des réclamations plusieurs fois par an)	RE	La procédure de réclamation est rédigée par la RE et mis sur Ageval par la secrétaire Elle est consultable par tous	Avant novembre		Revu si besoin en novembre 2023		
Objectifs 10 : Traiter les réclamations	2	Action 10.2 Former les professionnels(elles) à l'utilisation de Mediateam, afin qu'ils puissent retranscrire les réclamations dans le dossier de l'utilisateur	RE-Expert numérique	La RE demande la formation de tous les professionnels(elles) à Mediateam. Dès qu'un nouveau professionnel intègre l'IES une formation Mediateam est demandée au service qualité. En cas de non disponibilité de	Décembre	Chaque nouveau pro dans le trimestre suivant son arrivée	Chaque nouveau pro dans le trimestre suivant son arrivée	Chaque nouveau pro dans le trimestre suivant son arrivée	Chaque nouveau pro dans le trimestre suivant son arrivée

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021	2022	2023	2024	2025
			formation, le nouveau professionnel peut être sensibilisé à l'utilisation de Mediateam par un ancien professionnel (inclus dans le livret de compétence du nouvel arrivant)					
3	Action 10.3 Déterminer une période ou un jour par an, afin de traiter les réclamations	RE- secrétaire	Toutes les réclamations sont traitées par la RE et tracées par la secrétaire dans le mois suivant la réclamation Chaque année un récapitulatif est réalisé en janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier	Janvier

Axes concernant l'inclusion/sensibilisation

Inclusion scolaire – Sensibilisation au Handicap

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance					
				2021	2022	2023	2024	2025	
Inclusion scolaire Objectif 1 : Favoriser l'inclusion des enfants de l'IES via l'axe scolaire	1	Action 1 Faire un état des lieux	Enseignant spécialisé	Création d'une liste de potentielles écoles partenaires	Nov/déc				
	2	Action 1.2 Prise de contact avec les directeurs, directrices et enseignants Sélection/priorisation des classes concernées (niveau-âge)	Enseignant spécialisé avec RE	Mise en place d'un partenariat		Janvier/février	Janvier/février	Janvier/février	Janvier/février
	3	Action 1.3 Proposition de temps de rencontres entre professionnels(elles) et sensibilisation des enfants	<i>Enseignant spécialisé - 1 membre de l'équipe éducative et/ou paramédicale</i>	Temps d'échanges et venue(s) sur les établissements Temps de sensibilisation des élèves écoles et IES		Mars, avril, mai	Mars, avril, mai	Mars, avril, mai	Mars, avril, mai
	4	Action 1.4 Partage d'activités communes entre enfants des écoles partenaires et enfant de l'IES	<i>Enseignant spécialisé avec 2 membres de l'équipe pluridisciplinaire</i>	Temps de partage des chansons en Makaton, activités sensorielles, lecture/histoires etc.		Mai - juin	Mai - juin	Mai - juin	Mai – juin

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021	2022	2023	2024	2025
	5 Action 1.5 Renouvellement du partenariat	<i>Enseignant spécialisé - RE</i>	Bilan de fin d'année commun et projection sur l'année à venir Renouvellement et ajustement des activités		Juin - juillet	Juin - juillet	Juin - juillet	Juin - juillet
Sensibilisation au handicap Objectif 1 : Sensibilisation au handicap	1 Action 1.1 Repérer l'ensemble des écoles du territoire	Enseignant spécialisé	Création d'une liste de potentielles écoles partenaires	Novembre				
	2 Action 1.2 Prendre contact avec les écoles	Enseignant spécialisé	Mise en place d'un partenariat (convention de partenariat)	Décembre				
	3 Action 1.3 Proposer une journée de sensibilisation Création et ajustement de la journée de sensibilisation	Enseignant spécialisé – 2 membres de l'équipe pluridisciplinaire (éducatif et paramédical) RE	Réalisation d'au moins une journée de sensibilisation annuelle La fréquence de cette journée pourra être augmentée les années suivantes		Février			

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021	2022	2023	2024	2025
Objectif 2 : Ouvrir l'IES au grand public en proposant une journée porte ouverte	1 Action 2.1 Proposer aux enfants de créer des activités artistiques pouvant être exposées	3 membres de l'équipe pluridisciplinaire (éducatif et paramédical)	Les enfants de l'IES participent activement en créant au minimum 3 activités qui seront proposées lors d'une journée porte ouverte.	Novembre	Novembre	Novembre	Novembre	Novembre
	2 Action 2.2 Communiquer sur la journée porte ouverte	RE et 2 membres de l'équipe pluridisciplinaire (inclus ASS)	Diffusion/ communication sur la journée par mail envoi papier téléphone et réseau à tous les partenaires et entités locales		Janvier	Janvier	Janvier	Janvier
	3 Action 2.3 Réalisation de la journée porte ouverte	Toute l'équipe pluridisciplinaire (3 membres en référence)	Une journée ou une demi-journée au minimum est destinée à une porte ouverte		Février	Février (ajuster si besoin après la 1ère expérience)	Février (ajuster si besoin après la 1ère expérience)	Février (ajuster si besoin après la 1ère expérience)
Objectif 3 : Permettre aux fratries des enfants de l'IES de se rencontrer et d'échanger	1 Action 3.1 Créer un espace de discussion avec les fratries	Psychologue + 2 membres de l'équipe pluridisciplinaire en référence	Réalisation d'un « goûter des enfants » au moins une fois par an		Janvier			
	2 Action 3.2 Recueillir des témoignages de leur expérience de vie	<i>Psychologue + 2 membres de l'équipe pluridisciplinaire en référence</i>	Les enfants des fratries qui le souhaitent trouvent un lieu d'expression et sont libres de		Avril			

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021	2022	2023	2024	2025
			participer activement ou passivement.					
	3 Action 3.3 Proposer une journée de rencontre à l'IES	Psychologue + 2 membres de l'équipe pluridisciplinaire en référence	Réalisation d'un « goûter des enfants » au moins une fois par an		Juin			
Objectif 4 : Créer des partenariats extérieurs (pour les jeunes dans le domaine des sports, loisirs et de la culture)	Action 3.1 Identifier les structures et les jeunes concernés	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire	Des critères sont établis pour chaque structure identifiée : exemple intérieur/extérieur ; accessibilité fauteuil, stimuli extérieurs...	Au minimum une fois par an				
	Action 3.2 Contact des structures	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire	Sélection de structure et contact de celle-ci	2 à 3 semaines minimum avant les vacances scolaires	2 à 3 semaines minimum avant les vacances scolaires	2 à 3 semaines minimum avant les vacances scolaires	2 à 3 semaines minimum avant les vacances scolaires	2 à 3 semaines minimum avant les vacances scolaires
	Action 3.3 Organiser des sorties avant chaque vacance	3 membres de l'équipe pluridisciplinaire	Une sortie minimum par groupe est organisée avant les vacances scolaires	Avant chaque vacances scolaires	Avant chaque vacances scolaires	Avant chaque vacances scolaires	Avant chaque vacances scolaires	Avant chaque vacances scolaires
Objectif 5 : Travailler l'orientation avec les familles (acceptation, etc.) et les	Action 5.1 Informers les parents du parcours du jeune lors de l'admission	RE- Psychologue	Chaque famille est informée de l'offre d'accompagnement au sein de la structure	A chaque entretien d'admission				

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021	2022	2023	2024	2025
enfants en collaboration avec l'ASS	Action 5.2 Proposer des temps de rendez-vous avec l'ASS, éducateurs et famille + enfant	1 référent éducatif et 1 référent paramédical	Chaque famille bénéficie d'un temps d'échange avec l'équipe pluridisciplinaire	Dans l'année des 11 ans de l'enfant				
	Action 5.3 Proposer aux jeunes un temps avec l'ASS pour échanger sur leur orientation	ASS	Un temps est proposé à chaque jeune ayant un projet d'orientation dans l'année à venir. Le jeune peut être accompagné d'un membre de l'équipe éducative.	Durant l'année				

Axes concernant la participation des familles

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance					
					2021	2022	2023	2024	2025	
Favoriser le suivi des projets personnalisés par les professionnels(elles) et les parents	1	Création d'une trame de suivi et d'évaluation des objectifs et moyens utilisés pour les enfants		Une trame est créée et utilisée de façon pertinente et cohérente pour tous les enfants de l'IES.	4 ^e trimestre					
Objectif 1 Permettre aux familles de participer aux activités	1	Créer une charte de participation aux activités mentionnant les objectifs et règles à respecter durant ces activités	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire	Une charte est créée et diffusée aux familles avant la participation à une activité collective	Avant décembre	Revu/complétée si nécessaire				
	2	Identifier les activités où les familles peuvent être sollicitées pour participer	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire	Avant chaque vacance, le ou les activités proposées aux parents sont identifiées. Elles sont proposées aux parents. La charte est remise aux parents souhaitant participer aux activités	Avant les sorties	Avant les sorties	Avant les sorties	Avant les sorties	Avant les sorties	Avant les sorties
	3	Evaluation de la participation aux activités à l'aide d'un questionnaire anonyme diffusé aux professionnels(elles) et aux familles	RE- avec service qualité si besoin	Questionnaires mentionnant les points positifs et axes d'amélioration afin de pérenniser l'expérience	Après les sorties	Après les sorties	Après les sorties	Après les sorties	Après les sorties	Après les sorties

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
					2021	2022	2023	2024	2025
Objectif 2 Organiser des temps d'échange avec la famille	1	Proposer aux familles des temps d'échanges sur la dynamique familiale	Psychologue - ASS	Mise en place de cafés des parents et/ ou de réunions : temps d'échanges sur les thématiques souhaitées. Au moins 2 temps annuels seront proposés	2 fois par an minimum				
	2	Informar les familles de la disponibilité de la psychologue et de l'assistante sociale pour un entretien individuel en cas de besoin	RE – ASS et psychologue	Chaque famille est informée de façon annuelle de la présence et disponibilité éventuelle de la psychologue et de l'ASS	Au moment de la synthèse				
	3	Favoriser la participation des familles lors des samedis à l'IES en leur permettant de soumettre leurs idées/ thèmes d'échange	Psychologue	Lors de chaque samedi, des thèmes sont proposés par les parents	Lors des 5 samedis d'ouverture				

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance					
				2021	2022	2023	2024	2025	
Rencontre à domicile Objectif 1 : Accompagnement des parents à domicile, promouvoir le transfert des acquis de l'enfant sur l'institut au domicile et du domicile à l'institut	1 Action 1.1 Définir l'activité rencontre : objectif, temps, création de binômes rencontres	2 membres Equipe pluridisciplinaire	Création d'une fiche activité	4 ^e trimestre					
Développer le transfert des compétences des familles vers l'IES	1 Action : atelier de travail avec les familles-éducation thérapeutique (garantir le partage des outils)		Création de fiches de suivi						
Rencontre à domicile Objectif 2 : Information des objectifs d'une rencontre au domicile	1 Action 2.1 Création d'une Charte (texte expliquant les concepts) : pour les parents	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire	Une charte est créée. Les familles sont informées		1 ^e Trimestre				
	2 Action 2.2 Création d'une trame + questionnaire (à destination du binôme IES + parents)		Un questionnaire est réalisé + diffusé aux familles		Avant chaque rencontre au domicile				
	3 Action 2.3 Organisation des rencontres au domicile		Chaque famille bénéficie d'une rencontre au		En fonction des besoins				

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
					2021	2022	2023	2024	2025
				domicile par an (Cela est différent des VAD effectuées par l'ergothérapeute en fonction des besoins)					
Objectif 1 : Favoriser la communication avec les familles Sur Mediateam	1	Action 1.1 Travailler sur une nouvelle trame		Réalisation d'un écrit concernant l'utilisation du cahier de transmission : objectif et intérêt pour l'enfant	Fin d'année scolaire	Début d'année scolaire			
	2	Action 1.2 Communiquer avec les parents sur l'utilisation et l'importance des transmissions via le cahier		Diffusion de l'écrit via le cahier		Rentrée septembre	Rentrée septembre	Rentrée septembre	Rentrée septembre
	3	Action 1.3 Communiquer sur le cahier les informations importantes et nécessaires de la vie quotidienne de chaque enfant		Diffusion de l'écrit via le cahier		Rentrée septembre	Rentrée septembre	Rentrée septembre	Rentrée septembre
	4	Action 1.4 Prévoir des ateliers pour les familles pour développer l'utilisation du portail familles							

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021	2022	2023	2024	2025
Tracer les appels téléphoniques	Action 1.5 Appels téléphoniques 5 <i>Toute l'équipe pluridisciplinaire</i>	Rentrés sur Mediateam par la secrétaire	Traçage via la trame des appels téléphonique. Chaque appel est noté sur une trame puis rentré dans Mediateam par la secrétaire	Dès que nécessaire pour chaque enfant	Dès que nécessaire pour chaque enfant	Dès que nécessaire pour chaque enfant	Dès que nécessaire pour chaque enfant	Dès que nécessaire pour chaque enfant
Objectif 2 : Présenter les spécificités des différents métiers et le fonctionnement de l'IES	Action 2.1 Présentation de l'équipe éducative auprès des parents 1	Equipe éducative	Les membres de l'équipe et un explicatif des missions de chacun est proposé aux parents		1er samedi		1er samedi	
	Action 2.2 Présentation de l'équipe paramédicale auprès des parents 2	Equipe paramédicale	Les membres de l'équipe et un explicatif des missions de chacun est proposé aux parents	1er samedi		1er samedi		1er samedi
	Action 2.3 Création d'un vidéo sous forme de mini reportage à présenter lors des admissions et des portes ouvertes (témoignages parents/pros...) 3	Equipe pluridisciplinaire	Une vidéo est créée et diffusée		Préparation de la vidéo tout au long de l'année	Préparation de la vidéo tout au long de l'année	Portes ouvertes / Admissions	Portes ouvertes / Admissions
	Action 2.4 Proposer une présentation d'un nouveau 4		Proposer une vidéo aux parents lors de l'arrivée	A chaque arrivée d'un professionnel	A chaque arrivée de professionnel	A chaque arrivée de professionnel	A chaque arrivée de professionnel	A chaque arrivée de professionnel

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
					2021	2022	2023	2024	2025
		professionnel arrivant (par vidéo, visio ou téléphone)		d'un nouveau professionnel					
Objectif 3 : Communiquer les Activités / Emplois du temps des enfants	1	Action 3.1 Descriptif des activités de l'année remis aux parents en début de chaque année		Création d'une fiche explicative des activités (objectif, lieu et participants)	Début d'année scolaire	Début d'année scolaire	Début d'année scolaire	Début d'année scolaire	Début d'année scolaire
	2	Action 3.2 Livret explicatif de chaque groupe remis aux parents		Création d'un livret expliquant chaque groupe éducatif destiné aux parents	Début d'année scolaire	Début d'année scolaire	Début d'année scolaire	Début d'année scolaire	Début d'année scolaire
Sensibilisation des professionnels(elles) Objectif 1 : Sensibiliser l'équipe à la parentalité liée au handicap	1	Action 1.1 Création d'une séquence pédagogique destinée aux professionnels(elles)	Psychologue EJE	Mise en commun des réflexions Possibilité à l'équipe de soumettre une thématique posant question	Novembre/décembre				
	2	Action 1.2 Mettre en écrit l'intervention	Psychologue EJE	Trame pédagogique organisant la sensibilisation		1 ^{er} trimestre			
	3	Action 1.3 Présentation et échange avec l'équipe sous forme de « mini formation »	Psychologue EJE	Réalisation d'un temps de sensibilisation-formation destiné à l'équipe pluridisciplinaire		2 ^{ème} trimestre			
Sensibilisation des professionnels(elles)	1	Action 2.1 Imaginer une référence autour de ce sujet précis et des	Psychologue-EJE	Identification de référents par thème		1 ^{er} /2 ^{ème} trimestre			

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021	2022	2023	2024	2025
Objectif 2 : Trouver des lieux et temps nécessaires pour élaborer sur les problématiques, rencontres avec les familles	problématiques que les professionnels(elles) pourraient rencontrer							
	Action 2.2 Dégager des temps en équipe pour élaborer autour des ressentis pouvant parfois mettre à mal	Psychologue-RE	Un temps annuel et/ ou à la demande est dédié aux questions ou problématiques des professionnels(elles)		1er/2ème trimestre	1er/2ème trimestre	1er/2ème trimestre	1er/2ème trimestre

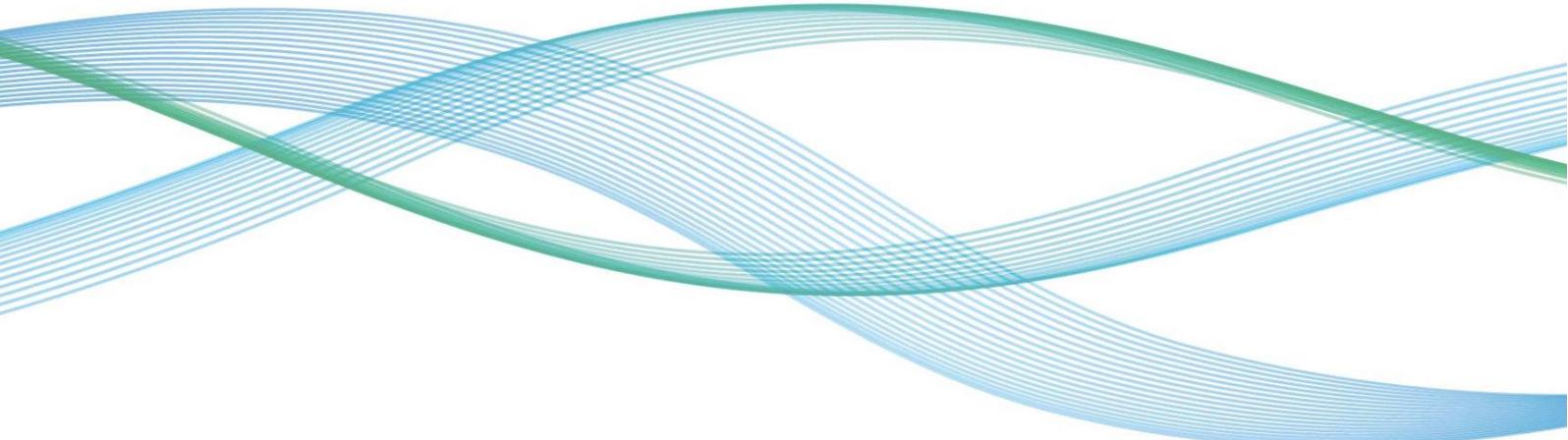
Adapter l'offre et l'accompagnement au regard de la nouvelle réglementation

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
					2021	2022	2023	2024	2025
Objectif 1 Formation des professionnels(elles) accompagnant les adolescents et jeunes	1	Identification d'une formation adaptée, Demande de devis et déterminer une date	RE- responsable service formation	Une formation est identifiée + planifiée	Octobre 2021 Journée professionnelle				
	2	Suite à la formation identification d'un référent « accompagnement de l'adolescent » ayant pour mission de transmettre les informations essentielles aux nouveaux arrivants	RE	Un référent adolescence est identifié	Octobre Novembre décembre 2021				
	3	Adaptation des activités		Emplois du temps					
	4	Formation des professionnels(elles) à l'éducation structurée							
Inclusion et Accompagnement vers l'adolescence L'adolescence et communication Objectif 1 : Mettre en place un atelier orientation	1	Action 1.1 Identifier les professionnels(elles) souhaitant animer l'atelier sur l'année à venir	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire	Les référents de l'atelier orientation sont identifiés de tous. Ils sont au minimum 2 référents parmi l'équipe pluridisciplinaire.	Juin (en réunion générale)	Juin (en réunion générale)	Juin (en réunion générale)	Juin (en réunion générale)	Juin (en réunion générale)
	2	Action 1.2 Créer une fiche projet (identifier les pros, les enfants en fonction de l'âge, les moyens, les objectifs, etc.) par les professionnels(elles) de l'atelier	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire	Une fiche projet/activité est réalisée et mise à jour annuellement	Entre juillet et septembre	Entre juillet et septembre	Entre juillet et septembre	Entre juillet et septembre	Entre juillet et septembre

Objectifs généraux	Actions à mener	Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
				2021	2022	2023	2024	2025
	3 Action 1.3 Inclure l'activité dans les nouveaux emplois du temps	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire	Les enfants ayant un projet d'orientation bénéficient d'un créneau pour la réalisation de cette activité	Juillet (journée organisation EDT)	Juillet (journée organisation EDT)	Juillet (journée organisation EDT)	Juillet (journée organisation EDT)	Juillet (journée organisation EDT)
Objectif 2 : Créer des partenariats extérieurs entre professionnels(elles) (connaissance des structures)	1 Action 2.1 Identifier les structures et les répertorier dans un classeur	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire en lien avec ASS	Réalisation d'un classeur avec une fiche par structure Critères des structures (internat, externat...) établis avec l'ASS	Entre septembre et novembre	Mise à jour à chaque rentrée scolaire			
	2 Action 2.2 Mise en lien avec les structures	un membre de l'équipe pluridisciplinaire en lien avec ASS	Les structures du secteur sont contactées.	A partir de décembre	Tout au long de l'année			
	3 Action 2.3 Visites des structures par les professionnels(elles)	2 membres de l'équipe pluridisciplinaire en lien avec ASS	Les structures sélectionnées avec l'ASS sont visitées	Tout au long de l'année	Tout au long de l'année	Tout au long de l'année	Tout au long de l'année	Tout au long de l'année
	4 Action 2.4 Créer une fiche par structure à destination des professionnels(elles) et des jeunes		Réalisation d'une fiche par structure identifiée	Après chaque visite	Après chaque visite	Après chaque visite	Après chaque visite	Après chaque visite

Lien avec le Projet Associatif : Communication Alternative

Objectifs généraux	Actions à mener		Responsable de l'action	Indicateurs de suivi	Calendrier - échéance				
					2021	2022	2023	2024	2025
Formation des professionnels(elles)	1	Chaque année permettra à tour de rôle la formation des professionnels(elles) au Makaton		Nombre des professionnels(elles) formés(ées)					
Utilisation du vocabulaire de base pour les enfants et professionnels(elles)	1	Création de portes clés individuels et collectifs avec pictogrammes pour enfants et professionnels(elles)		Appropriation et utilisation des outils					
Utilisation des pictogrammes dans l'emploi du temps et sur la structure	1	Mise en place de pictogrammes sur les salles		Utilisation des pictogrammes par les enfants et professionnels(elles) dans le quotidien					
	2	Création d'emploi du temps en pictogrammes et d'outils tel qu'une planche « paramédicale »		Utilisation des pictogrammes par les enfants et professionnels(elles) dans le quotidien					



Barbara JOANNOT | Responsable d'établissement

IES Champigny

24 rue de la fraternité

T : 01.53.88.11.05 | **P** : 06.33.42.39.58

@ : ies@envoludia.org

WWW.ENVOLUDIA.ORG |    

 **LABEL IDEAS**
L'EXIGENCE
en action